



Direction Générale
Réf. 505 /DG/2026

Bouchaoui, le 07 JUIN 2026

LETTRE DE CONSULTATION PAR VOIE DE WEB n° 23/2026

Mesdames, Messieurs ;

Compte tenu de l'infructuosité de la consultation n° 11/2026 quant à son volet relatif à **l'organisation et à l'animation d'une formation traitant des dispositions de la loi 18-07 modifiée et complétée portant protection des données à caractère personnel**, le Bureau National d'Études pour le Développement Rural (BNEDER) a décidé de relancer la présente dans les mêmes conditions que celles ayant prévalu lors de la première consultation.

Pour de plus amples informations sur les conditions de participation, les objectifs de formation et son contenu, veuillez-vous référer aux détails indiqués en annexe.

La présente consultation est ouverte à tout établissement de formation **agréé par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels**, souhaitant soumissionner pour contribuer à la réalisation de ce programme.

Le délai de préparation et de soumission des propositions est fixé à cinq (05) jours à compter de la date de publication de la présente lettre de consultation sur le site web du BNEDER.

Les offres techniques et financières, accompagnées de l'accusé de réception du présent cahier des charges, **doivent être déposées sous pli physique au niveau du siège social de l'entreprise, Bureau des M archés - Villa Bouchaoui – Chéraga, le 11/06/2026.....avant 12h.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

Accusé de réception

Nom et Raison social

Cachet et Signature



Le Directeur Général

جلال الدين كيوان
مدير العقود والدعم



La loi 18-07 du 10/06/2018, modifiée et complétée par la loi 25-11 du 24/07/2025, relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Contexte et objectifs de la formation :

Cette formation vise la mise en conformité globale de nos procédures avec la Loi 18-07. Elle doit doter nos cadres des outils **pour sécuriser tant les données de notre administration interne (RH, comptabilité, social) que les données stratégiques de nos études de développement agricole (Les enquêtes de terrain, données des exploitants, recensement général de l'agriculture...).**

Le programme devra être en adéquation avec les exigences, recommandations et délibérations de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, tout en tenant compte de nos réalités de terrain et de nos flux administratifs, afin de transformer la contrainte légale en un standard de gestion sécurisé et professionnel.

Population cible :

02 groupes de participants :

- 20 personnes : Groupe composé de responsable de structures.
- 20 personnes : Groupe composé des personnels directement concernés par le thème.

Durée de la formation :

La durée de la formation est limitée à 03 jours de formation.

Date de la formation et planning organisationnel :

La date du déroulement et le planning d'organisation seront fixés en commun accord avec le prestataire retenu.

Lieu de déroulement :

Siège social du BNEDER à Bouchaoui – Chéraga

Exigences globales



Dossier de candidature :

Les soumissionnaires sont invités à présenter, **sous peine de rejet**, une offre technique comprenant, en plus des propositions pédagogique et financière :

- Une copie de l'agrément délivré par le ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle ;
- Des attestations de bonne exécution établis par différents établissements, en lien direct avec les thèmes de formation demandés.

Méthode et orientation pédagogique :

La méthode pédagogique est laissée à l'appréciation du soumissionnaire. Elle doit cependant présenter le déroulé détaillé de la formation, les objectifs pédagogiques visés et les modalités d'évaluation des acquis.

La diversification des approches pédagogiques (exposés, échanges, études de cas, mises en situation, etc.) est encouragée afin de favoriser l'interactivité et l'adaptation aux profils des apprenants.

Les cas pratiques devront constituer la majeure partie du temps de formation, de manière à permettre l'application concrète de chaque concept sur un cas réel directement issu de l'activité de l'entreprise (ex : sécurisation des enquêtes de terrain, gestion des bases de données d'exploitants agricoles, anonymisation des rapports d'études de marché). **Le formateur veillera à illustrer ses modules par des scénarios mixtes, couvrant à la fois les processus administratifs internes (RH, paie) et les spécificités de l'ingénierie agroalimentaire.**

Les recommandations suivantes sont à prendre en considération lors de la préparation des offres :

- Chaque programme doit être élaboré en conformité avec les objectifs pédagogiques et les orientations spécifiques relatives au thème.
- Le formateur devra obligatoirement justifier d'un profil d'expert dans le domaine en lien avec les thèmes proposés, combinant solide expérience professionnelle et maîtrise théorique.



EVALUATION DES OFFRES

a- **Offre technique** : Une note technique globale de 70 points est attribuée selon les critères énumérés ci-dessous :

Piliers d'Évaluation	Critères & Sous-Critères	Degrés d'Évaluation (Paliers de Notation)	Points / 70
1. Profil & Qualification du formateur	Niveau académique 5pts	5 pts : Doctorat ou Master 2 (Droit des affaires - Droit public) 3 pts : Diplôme de Licence avec certificats pro (formation/professionnelles) en lien avec le thème 0 pt : Diplôme sans rapport.	05 pts
	Expertise Spécifique (Loi 18-07)	10 pts : Profil (Juriste + droit numérique) ou Expert DPO. 6 pts : Spécialiste (Juriste seul ou IT seul) avec expérience. 18-07. 2 pts : Profil généraliste sans spécialisation.	10 pts
2. Références Professionnelles du formateur	Attestations de bonne exécution	15 pts : ≥ 3 attestations de bonne exécution établies par différents organismes (formateur) 10 pts : 2 attestations Bonne exécution établies par différents organismes (formateur) 5 pts : 1 seule attestation (formateur)	15 pts
3. Qualité de l'Offre & Programme	Pertinence du Programme	10 pts : Complet et adapté au secteur de l'agriculture 5 pts : Standard, peu personnalisé 2 pts : Trop vague ou hors sujet.	10 pts
	Compréhension des enjeux	5 pts : Note de présentation montrant une parfaite maîtrise du besoin 3 pts : Présentation générique 0 pt : Simple catalogue de formation.	05 pts
4. Méthode & Livrables	Déroulement pédagogique	10 pts : Alternance Théorie/Pratique (ateliers, cas réels) 5 pts : Majoritairement théorique 2 pts : Cours magistral pur, sans interactivité.	10 pts
	Qualité des livrables	15 pts : Supports de cours, guides pratiques, cartables 7 pts : Support de cours uniquement 0 pt : Aucun support prévu.	15 pts
TOTAL TECHNIQUE			70 pts

b- Offre financière :

- La note attribuée à l'offre financière la moins disante est de **30 points**.
- Les modalités de calcul pour le reste des offres financières sont effectuées selon la méthode suivante :

$$\text{Note} = \frac{\text{Montant de l'offre le moins disant}}{\text{Montant de l'offre à attribuée à la note}} \times 30$$